

GUIDE D'ACCUEIL POUR LES ÉQUIPES INSCRITES DANS LES LIGUES INTRA-MUROS DU SERVICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

ÉTÉ 2024

Il nous fait plaisir d'accepter votre équipe dans les ligues intra du PEPS. Nous espérons que vous y trouverez du plaisir à jouer chez nous. Nous vous invitons à consulter ce guide d'accueil qui vous communiquera de l'information sur la ligue.

Nous vous remercions de votre confiance.

Notre équipe : Mylène Cyr, Christine Dubé et Isabelle Grenier

Pour nous rejoindre : liguesintra-muros@sas.ulaval.ca



RÉUNION DES NOUVEAUX CAPITAINES

La réunion des **NOUVEAUX CAPITAINES** est organisée pour vous communiquer les informations suivantes:

- présentation des objectifs de la ligue
- explication des règlements de jeu
- modalités de stationnement
- explication des procédures administratives
- activités spéciales, s'il y a lieu

Elle sera déterminée par votre responsable de ligue en début de saison. Vous recevrez une convocation par courriel.

Vous devez vous présenter sans faute à cette réunion pour bien fonctionner avec votre équipe ou déléguer quelqu'un si vous ne pouvez pas y être. Les assistants-capitaines sont aussi invités à cette réunion.

Nous vous invitons à consulter, à partir de la mi-mai, votre horaire sur notre site internet (www.peps.ulaval.ca/ligues-intra) dans l'onglet correspondant à votre sport.

COÛT PAR ÉQUIPE – ÉTÉ 2024¹

	DATE DE DÉBUT DES LIGUES	FORFAIT D'ÉQUIPE	RABAIS pour chaque joueur membre du PEPS ²	NOMBRE MINIMUM de joueurs sur la liste officielle	PRIX DE REVIENT POUR L'ÉTÉ par joueur non-membre (quand nombre minimum de joueurs)
Basketball 5 vs 5	13 mai	987\$ (1134.80\$)	31\$ (35.64\$)	8	123\$ (141.42\$)
Soccer 11 vs 11	13 mai	1992\$ (2290.30\$)	33\$ (37.94\$)	14 (5F)	142\$ (163.26\$)
Soccer 7 vs 7	16 mai	1285 \$ (1477.43\$)	29\$ (33.34\$)	11 (4F)	117\$ (134.52\$)
Softball Masculin et mixte	13 et 14 mai	1539\$ (1769.47\$)	34\$ (39.09\$)	11 (dont 5 femmes pour le mixte)	140\$ (160.97\$)
Ultimate 7 vs 7	22 mai	1196\$ (1375.10\$)	27\$ (31.04\$)	11 (5F)	109\$ (125.32\$)
Ultimate 5 vs 5	20 mai	831\$ (955.44\$)	23\$ (26.44\$)	9 (4F)	92\$ (105.78\$)
Volleyball 2 vs 2	19 mai	221\$ (254.09\$)	27\$ (31.04\$)	2H ou 2F ou 1H-1F	111\$ (127.62\$)
Volleyball 4 vs 4	19 mai	445\$ (511.64\$)	28\$ (32.19\$)	4 (2H – 2F)	111\$ (127.62\$)
Spikeball Inscription équipe	21 mai	222\$ (255.24\$)	27\$ (31.04\$)	2H ou 2F ou 1F + 1H	111\$ (127.62\$)
Spikeball Inscription individuelle	21 mai	111\$ (127.62\$)	27\$ (31.04\$)	1F ou 1H	111\$ (127.62\$)
Flag Football mixte <i>*arbitré cet été</i>	14 mai	1234\$ (1418.79\$)	34\$ (39.09\$)	9 (4F)	137\$ (157.52\$)

Note 1: les montants entre parenthèses incluent les taxes.

Note 2: le nombre de rabais maximum pour une équipe ne doit pas dépasser le nombre minimum de joueurs requis (ex.: 8 au basketball, 11 au softball, etc.).

PAIEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION ET REMISE DE LA LISTE OFFICIELLE

Si votre équipe est choisie, le capitaine recevra un courriel indiquant la procédure à suivre pour nous soumettre la liste officielle des joueurs de son équipe. Cette liste doit **OBLIGATOIREMENT** être complétée avant le paiement des frais de participation. Nous vous demandons de respecter les délais mentionnés dans le courriel. Les codes zébrés ou NI des joueurs vous seront très utiles pour compléter votre liste officielle.

DATES DE PAIEMENT DES ÉQUIPES

Le paiement des frais de participation peut se faire de deux façons

1. **Par téléphone** : (418 656-PEPS, option 0) -> **Paiement complet seulement**

- Mardi 21 mai, de 9h à 19h
- Mercredi 22 mai, de 9h à 19h

Mode de paiement : carte de crédit seulement (Visa et Mastercard)

2. **Sur place** : (au comptoir d'accueil de la réception du niveau 1 du PEPS)

- Mardi 21 mai, de 9h à 21h
- Mercredi 22 mai, de 9h à 21h.

Mode de paiement : argent comptant, paiement direct, carte de crédit (Visa ou Mastercard) ou chèque à l'ordre de l'Université Laval (un seul chèque par équipe).

STATIONNEMENT LORS DES JOURNÉES DE PAIEMENT: Veuillez prendre note que le stationnement intérieur du Peps (#202) est **PAYANT** pendant les journées de paiement des équipes. Nous vous conseillons de stationner votre voiture dans les stationnements de 30 minutes ou d'utiliser les périodes de gratuité suivantes :

Lundi au jeudi jusqu'à 9h30

Lundi au jeudi de 11h30 à 14h

Gratuit après 16h30 (tolérance pour le début des ligues)

AMENDE: Les équipes qui ne remettent pas entièrement le montant du forfait d'équipe se verront imposer une amende de 0,5 % du montant total par jour ouvrable de retard. L'amende sera retranchée du dépôt de garantie.

La date de vérification du statut de chaque joueur (membre ou non-membre) se fait après la remise de la liste officielle. Les joueurs qui sont membres au moment de la vérification obtiennent un rabais qui est déduit du montant du forfait d'équipe jusqu'à un maximum par équipe correspondant au nombre minimum de joueurs requis. Pour obtenir le rabais, l'étudiant doit être inscrit à temps plein (min. 12 crédits) durant l'été et l'adhésion au Peps (carte de membre) doit être valide pour l'été au complet (3 mois). L'étudiant à temps partiel peut payer les crédits manquants pour obtenir ses 12 crédits.

Le rabais ne sera pas consenti dans les cas suivants:

- si l'équipe ne vient pas payer lors des journées prévues pour le paiement;
- pour les joueurs qui feront valider leur carte après le 14 mai et pour les joueurs membres qui pourraient s'ajouter à l'équipe après la remise de la liste officielle.
- pour les joueurs dont on ne peut vérifier le statut par manque d'informations sur la liste officielle.

Veillez prendre note que si un rabais a été donné à une équipe et que le joueur ne joue pas de façon régulière (40% et + des parties) dans l'été, ce rabais sera enlevé sur le retour du dépôt de garantie remis au capitaine à la fin de l'été.

DÉPÔT DE GARANTIE DE 100 \$ DEMANDÉ À L'INSCRIPTION

OBJECTIFS

Le dépôt de garantie de **100** \$ sert à:

- garantir le sérieux de la démarche de former une équipe stable;
- prêter les équipements requis aux équipes et les inciter à en prendre soin (s'il y a lieu)
- payer l'amende pour les forfaits à l'équipe lésée;
- payer l'amende pour le retard à remettre les frais de participation;
- À l'été seulement : rembourser les rabais des joueurs qui ne jouent pas de façon régulière et où le capitaine avait reçu un rabais lors du paiement de l'équipe.

MODE DE REMBOURSEMENT

ÉTÉ

L'équipe qui retire sa demande de franchise le 13 février avant 16h perd la moitié de son dépôt de garantie. Celle qui retire sa demande de franchise le 13 février après 16h perd la totalité de son dépôt de garantie.

À la fin de la saison, nous remettons au capitaine de l'équipe le montant intégral du dépôt de garantie ou le résiduel de ce montant en tenant compte des frais ou pertes encourus. Nous le contacterons pour procéder au remboursement.

APPLICATIONS

FORFAITS

L'équipe qui ne présente pas le minimum de joueurs requis pour débiter une partie se voit soustraire un montant de son dépôt. Ce montant est crédité à l'équipe lésée.

Le montant est fixé à **30\$** par forfait.

Voir exceptions pour la ligue de volleyball et de spikeball (règlements généraux pt. 12).

PERTE DE FRANCHISE

L'équipe qui ne peut plus respecter ses engagements par manque de joueurs ou l'équipe qui se voit retirer sa franchise pour des raisons disciplinaires perd toute la somme du dépôt de garantie en plus des frais personnels investis par chaque joueur (carte de membre, frais de participation).

PRÊT D'ÉQUIPEMENT AUX ÉQUIPES

L'équipement est emprunté au comptoir de service de l'aréna (softball, flag football et Ultimate), au stade TELUS (soccer), à l'Oasis (volleyball de plage) ou au comptoir de prêt d'équipements (près des vestiaires) pour le basketball au moyen de la carte de membre dûment validée ou d'une carte d'identification.

Équipements prêtés via le dépôt de garantie

a) ÉTÉ

Softball

Balles de pratique
Plastron
Masque
Casques protecteurs
Paire de jambières
Ensemble de chandails

Spikeball

Le Spikeball (trampoline) est fourni sur place

Basketball

Ballons d'échauffement
Dossards

Soccer

Location possible de ballons d'échauffement (\$)
Location possible d'un kit de dossards au coût de 10\$

Volleyball

Ballons d'échauffement

Ultimate

Ensemble de dossards

Flag Football

Ceinture
Ensemble de dossards
Ballons d'échauffement

MODALITÉS DE STATIONNEMENT- **Tarification et tolérance À CONFIRMER**

1. Les aires de stationnement attribuées aux joueurs des ligues sont les suivantes:

aire 202: stationnement intérieur du PEPS
aire 209: stationnement extérieur rue du PEPS
aire 212: pavillon Casault
aire 303: près du jardin communautaire
aire 334: Stationnement Golf Campus

2. Le permis de stationnement coûte 22.61\$ (plus taxes). Il assure le privilège de stationner dans une des 5 aires prévues à partir de 16h30 du lundi au jeudi inclusivement seulement aux personnes qui sont inscrites comme joueur régulier dans une des sept ligues.

Le vendredi, le stationnement est gratuit à partir de 16 h 30 sur les 5 aires. Il est également gratuit la fin de semaine.

TOLÉRANCE POUR LE DÉBUT DES LIGUES

Il y a une tolérance de stationnement (stationnement gratuit) **à compter de 16h30 du lundi 13 mai au dimanche 26 mai inclusivement**. À partir du lundi 27 mai, les permis de stationnement seront en vente à la réception du PEPS au coût de 22.61\$ (plus taxes).

Les stationnements visés par cette tolérance sont le **102-202-209-212 et 303**.

PROCÉDURE D'ANNULATIONS ET DE REPRISES

ANNULATIONS

Aucune décision ne sera prise avant 16h30.

À partir de 16h30, vous pouvez appeler au 418-656-7195 (message enregistré) pour connaître la décision pour la soirée.

La décision sera également affichée sur notre page Facebook des ligues intra-muros.

Toutefois, si la température est incertaine **après** 16h30, nous vous demandons de rappeler au 418 656-7195 avant de vous déplacer. Le message sur Facebook **ne sera pas à jour après 16h30.**

REPRISES – ÉTÉ 2024

Soccer/ Ultimate/ Volleyball/
Flag football :

les dimanches si nécessaire

Softball :

semaine du 22 juillet et les dimanches si nécessaire

Spikeball :

6 août et les dimanches si nécessaire.